

# Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

*INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.*

---

---

VOL. II.

MONTREAL, MAI 1885.

No. 4.

---

---

## **Le nom, le sourire et la voix de Marie.**

Doux est au voyageur le murmure de l'onde  
Quand, pressé par la soif, il la veut étancher.  
Doux est au naufragé sur la mer de ce monde  
L'appui du seul ami qu'il ait pu conserver.  
Doux est à l'exilé le nom de sa patrie  
Où tant d'êtres chéris attendent son retour.  
Mais à moi bien plus doux est ton nom, ô Marie.  
Je veux le chanter nuit et jour!

Au blessé qui gémit, bien doux est le sourire  
De l'ange qui le veille et qu'il nomme sa sœur.  
Bien doux est l'espérance au chrétien qui soupire  
Et voudrait s'élançer au séjour du bonheur.  
Ils sont doux les baisers d'une mère chérie  
Dont les regards aimant se mirent dans nos yeux.  
Mais je sais bien plus doux ton sourire, ô Marie,  
O puissante Reine des cieux!

J'aime d'un jeune enfant la voix suave et pure,  
Le chant de l'*Angelus* aux clochers des hameaux.  
La voix d'un clair ruisseau qui dans les prés murmure;  
Le soufle de la brise à travers les rameaux.  
J'aime de l'océan la sauvage harmonie,  
La voix du rossignol, la nuit au fond des bois.  
Mais je donnerais tout pour entendre, ô Marie,  
Un seul instant ta douce voix.

---

## **AVIS IMPORTANT.**

Une grande partie de nos abonnés, surtout ceux de la campagne et des États-Unis, n'ont pas encore payés leur abonnement pour 1884. Nous les prions de le faire au plus tôt. Sans doute, nous sommes très reconnaissants envers ceux qui veulent bien souscrire à notre "Petite Revue," la recevoir et, en particulier, la lire, mais notre reconnaissance est bien plus grande pour ceux qui en paient l'abonnement.

## DEVOTION A LA SAINTE VIERGE.

La dévotion à Marie a été une des dévotions principales de notre séraphique Père : elle doit revivre en ses enfants ; nous aurons donc bien soin de procurer autant que possible la gloire de la très sainte Vierge en rehaussant la beauté de son culte par nos offrandes, par nos travaux, etc., en récitant chaque jour en son honneur au moins le chapelet, en passant ses fêtes dans les exercices d'une piété douce et confiante, en lui consacrant enfin tout le mois de mai, le mois des fleurs, comme le peuple chrétien se plaît à le faire depuis de longues années déjà. Pour exciter notre ferveur, rappelons-nous quelques traits de la vie de saint François :

1. Des trois églises qu'il avait réparées, c'est Notre-Dame-des-Anges qu'il choisit pour y faire sa demeure, parce qu'elle était consacrée à la Mère de Dieu. Il y passait, au commencement de sa conversion, les jours et les nuits en de ferventes prières, et c'est là qu'il eut le bonheur de concevoir et d'enfanter, pour ainsi dire, la vie évangélique, puisque c'est dans cette église que furent institués les deux premiers Ordres. C'est encore là que Notre Seigneur et sa divine Mère lui apparurent et que, sur l'instance de Marie, il obtint cette indulgence célèbre connue sous le nom de *Portioncule* ou Grand Pardon d'Assise.

2. Il ressentait pour la sainte Vierge un zèle et une tendresse de dévotion si grande que St. Bonaventure dit qu'on ne peut l'exprimer. Il se mit, lui et son Ordre, sous sa protection ; il la prit pour avocate et en elle, après Jésus-Christ, était sa principale confiance : " Car, disait-il, c'est Elle qui a rendu ce Dieu de majesté notre frère : " par Elle " nous avons obtenu miséricorde." Il faisait un carême de six semaines pour se préparer à la fête de l'Assomption.

3. Il obtint de Marie les plus grandes faveurs ; plusieurs fois elle lui apparut, intercédant pour les pauvres pécheurs, présentant à son Fils irrité St. François et St. Dominique comme devant régénérer le monde. Nous ne raconterons pas ces apparitions en détail, elles pourront être lues dans la vie de notre séraphique père que nous publions actuellement dans notre " Petite Revue " ; mais il suffit de les indiquer pour faire comprendre que cette dévotion était assez vive pour faire descendre sur la terre la Reine du ciel.

Ne laissons donc pas passer ce beau mois sans attirer sur nous les regards de Marie par nos prières, nos aumônes et nos bonnes œuvres en son honneur.

#### BEAUTÉ DE LA SAINTE-VIERGE, FILLE DE SAINTE ANNE.

Marie—si nous osons décrire avec les traits vulgaires cette beauté unique—était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne. Son port avait de la noblesse, son maintien de la dignité et de l'aisance, sa démarche quelque chose de flexible et de ferme, d'onduleux et de grave. Son visage était d'un bel ovale, son teint de la couleur du froment qui commence à mûrir, mais pur et nuancé de rose. Elle avait le front ouvert et uni, les sourcils bruns et nettement arqués, les yeux d'une teinte où se fondaient le bleu tendre et le vert pâle, le regard d'une vivacité tempérée par une douceur sereine, le nez droit avec des narines légèrement dilatées, la bouche moyenne et gracieuse, les lèvres minces et vermeilles, le menton d'une forme suave et parfaite. Ses cheveux blonds et abondants flottaient librement sur ses épaules, à peine retenus au front et aux tempes par une bandelette. Son pied remplissait à peine une étroite sandale, et sa main délicate montrait, en se déployant, des doigts longs et déliés.

Tout cet ensemble s'accroissait, s'animait et s'exprimait par un doux et habituel sourire, par une voix harmonieuse et sympathique, par un air affable, candide et modeste, par une parole cadencée, calme et pénétrante. Rien qu'à la voir et à l'entendre, on était sous l'empire d'une admiration sainte et d'un charme religieux. Saint Denis l'Aréopagite, qui la vit longtemps après, et toujours belle, assure que, s'il n'eût été éclairé alors des lumières de la foi, il l'aurait prise pour une de ces belles divinités qu'adorait son Athènes.

#### CHAPELET A LA MAIN.

Voici un incident qui fera du bien à la foi de nos lecteurs et dont nous leur garantissons l'authenticité :

« Un officier supérieur en retraite de notre ville se trouvait avec sa femme dans le train de Paris à Nancy, dont l'horrible catastrophe, à Gagny, nous a tous si cruellement émus.

« Au moment où se produisit le choc épouvantable

qui broya dix-sept voitures dans les deux trains, tua six voyageurs et en blessa grièvement quatorze sur vingt-sept, Mme P..... la femme de notre compatriote—disait son chapelet de Notre Dame de Lourdes.

« Ce chapelet fut brisé dans ses mains et la croix tordue..., mais le mari et la femme avaient la vie sauvée.

« Nous tenons ces détails émouvants du brave et honorable colonel P. .... lui-même. »—*Gazette de l'Est.*

#### CELA LAISSE UNE BONNE ODEUR.

Pourquoi, bonne mère, passez-vous si souvent par là? —Il y a un malade qui ne veut pas se confesser et je jette devant sa porte des *Ave Maria*.—Il ne le sait pas!—Non, mais cela laisse une bonne odeur qui monte. J'ai fait cela deux mois devant une autre maison, et le malade s'est confessé avant de mourir.

#### UNE HEUREUSE NAÏVETÉ.

Cécile, jeune fille de sept ans seulement, ayant été conduite au sermon, en temps de mission, remarqua cette phrase du prédicateur : « Je crois pouvoir vous assurer que toutes les personnes qui réciteront trois fois de tout leur cœur cette petite prière : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*, auront le bonheur de gagner la mission. »

Au retour à la maison, Cécile, qui s'était sans doute aperçue que son père n'était pas aussi bon chrétien que sa mère, prit avec elle une médaille miraculeuse, se présenta, quoique un peu timide, devant son père, et lui dit : « Mon père, voyez quelle belle médaille les sœurs m'ont donnée en récompense de mon application. Veuillez me dire ce qu'il y a d'écrit par-dessus.—Mais tu sais bien lire?—Je ne lis pas bien les petites lettres.—Eh bien ! il y a : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*.—Merci mon père. »

Un instant après, Cécile rentra dans sa chambre et dit : « Mon père, je viens vous demander de me dire une autre fois la petite prière de ma médaille.—Allons, ne viens pas me déranger.— Je voudrais bien graver cette prière dans ma mémoire.—Eh bien ! puisqu'il faut te contenter, il y a : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*. »

Cécile se retira de nouveau en remerciant son père, mais ne sachant trop comment elle s'y prendrait pour lui faire dire trois fois la petite prière.

Bientôt après, elle revint. Son père, la voyant, s'écrie : Auras-tu bientôt fini d'entrer et de sortir ?—J'ai encore un plaisir à vous demander. Je voudrais mettre cette prière dans mon livre. Ayez la bonté de me l'écrire en caractères bien lisibles et de m'en épeler toutes les syllables en les écrivant, afin que je les grave dans ma mémoire.

Le père tomba dans ce piège, et désireux de se débarrasser des importunités de cette enfant, il s'empressa d'écrire la prière, prononçant toutes les syllables à mesure qu'il les écrivait.

Quand il eut fini, Cécile lui sauta au coup en lui disant : « O mon père, que suis heureuse ! Le missionnaire a dit au sermon que tous ceux qui diraient cette prière trois fois gagneraient leur mission. Or, vous venez de la dire trois fois, par conséquent, vous allez gagner la mission. »

Le père, ému jusqu'au larmes, ne dit rien, mais il fit de sérieuses réflexions, et, la grâce de Dieu aidant, le jour de la clôture on le vit s'agenouiller à la table sainte.

### LE ROSAIRE ET LES DÉMONS.

Tandis que saint Dominique prêchait à Carcassonne, on amena devant lui un hérétique albigeois, qui, subitement, en se moquant du Rosaire en public, s'était vu possédé par les démons.

Le saint missionnaire commanda aux malins esprits, au nom de Dieu, de faire connaître s'il était vrai que ce malheureux eût tenu sur le Rosaire les discours qu'on lui imputait. Aussitôt ils répondirent : « Tout ce que cet homme est accusé d'avoir dit de Marie et du Rosaire, il l'a dit réellement. Nous sommes sans force contre les serviteurs de la Mère de Dieu, et, à l'article de la mort, plusieurs pécheurs se sauvent en recourant à elle... Enfin nous sommes contraints de déclarer que ceux qui persévèrent dans la dévotion à Marie et dans la récitation du saint Rosaire ne peuvent se damner, parce que la Vierge leur obtient un repentir sincère avant leur mort. »

Saint Dominique fit alors réciter le Rosaire par toute l'assemblée, et, ô merveille ! à chaque *Ave Maria*, plu-

sieurs démons sortaient du corps du possédé, en forme de charbons ardents. Quand la prière fut terminée, il se trouva entièrement délivré de l'effroyable tyrannie qu'il subissait.

Ce miracle décida un grand nombre d'hérétiques à se convertir.

### LE ROSIER DE HILDESHEIM.

Dans une des vallées que laissent entre elles les chaînes majestueuses des montagnes de la Saxe, et sur la lisière du bois touffu d'où s'échappe une rivière au doux murmure, les bons habitants du pays montrent pieusement au voyageur étonné un rosier antique que l'on dit âgé de mille ans, et auquel se rattache l'événement historique que voici :

“ Louis le Pieux, empereur d'Allemagne, chevauchant à la tête de ses hommes d'armes pendant une nuit d'hiver, à travers les bois séculaires et les champs alors incultes de ce pays, perdit le rosaire qu'il portait habituellement sur lui. Profondément affligé de cette perte, le prince donna, dès l'aurore, l'ordre de fouiller le bois en tous sens pour rechercher cet objet béni qu'il tenait de l'impératrice sa mère, promettant de bâtir une chapelle à l'endroit où on le retrouverait. Toute la journée s'écoula en courses inutiles. Enfin, vers le soir, un jeune page que le prince affectionnait davantage à cause de son innocence et de sa tendre piété pour la Reine du ciel, poussa un cri de joie en apercevant le rosaire suspendu à la branche d'un rosier sauvage, tout en fleurs, malgré la neige et le froid rigoureux de l'hiver. Frappé de ce prodige, l'empereur rendit grâce au ciel, et, dès le printemps suivant, fit bâtir, conformément à sa promesse, une gracieuse chapelle, surmontée d'une coupole en forme de triple couronne, servant comme de base à la statue de la sainte Vierge. Le rosier merveilleux fut conservé avec soin. Il grandit, étendit ses branches de tous côtés, de façon à tapisser les murailles de la maison de Dieu ; et malgré son grand âge, il fleurit encore toutes les années.”

\* \* \*

Il n'y a pas au Ciel autant d'étoiles que Marie a sauvé de pécheurs ; il n'y en a pas, il n'y en aura pas, tant que le monde sera monde.

## Commentaires sur la législation seraphique.

### II.—ADMISSION.—AGE.

“ *Qui agunt omnia cum consilio reguntur sapientia !* ”

“ La sagesse dirige ceux qui font tout avec réflexion. ”

PROV., XIII, 10.

Fixés sur les caractères généraux de la Règle et sur le but du Tiers-Ordre, nous allons prendre l'un après l'autre les préceptes franciscains, rajournés par la récente Constitution du Souverain-Pontife, pour en méditer les enseignements et les faire passer dans la pratique de la vie journalière.

Le premier chapitre traite, vous le savez, de l'Admission, du Noviciat et de la Profession.

Le paragraphe premier expose dans les termes suivants les conditions exigées de ceux qui demandent à être admis dans l'Ordre : “ Il est interdit d'admettre un membre “ qui n'aurait pas quatorze ans accomplis, qui ne serait “ pas de bonne vie et mœurs, ami de la concorde, et ne “ se ferait pas remarquer par l'exacte pratique de la foi “ catholique et une soumission éprouvée envers l'Eglise romaine et le Siège apostolique. ”

Vous avez sous les yeux le portrait, non du Tertiaire, il nous apparaîtra plus tard parmi les vertus dont la Règle impose la pratique ; mais du chrétien appelé à le devenir. Chacun des traits que vous voyez mérite une étude approfondie et les plus sérieuses méditations de tout esprit qui veut se rendre un compte exact de la nature du Tiers-Ordre et de son rôle dans le monde.

Le catholique, qui demande une place dans vos rangs, doit avoir quatorze ans révolus ! Pourquoi ? Il ne faut pas se le dissimuler ; le chrétien qui revêt le saint habit de la pénitence contracte de grandes obligations et s'impose de graves devoirs, tant à l'égard de Dieu qu'envers la famille dont il devient le membre. Il importe donc qu'il soit à même d'agir dans toute la maturité de la réflexion et dans toute la plénitude de la liberté. C'est pourquoi il doit avoir quatorze ans accomplis. Cette sage prescription vous oblige à ne recevoir que ceux qui : premièrement, connaissent les obligations qu'ils s'imposent, et, deuxièmement, sont énergiquement décidés à les remplir ; *Qui agunt omnia cum consilio, reguntur sapientia.*

1.—Le chrétien qui vient à vous doit être d'âge à savoir ce qu'il fait, et quand il serait arrivé aux limites de la vie, il n'en doit pas moins être conduit par la voie de la sagesse et la maturité de ses réflexions.

L'acte irréfléchi, résultat d'un instant d'enthousiasme, outre qu'il est de peu de mérite, présente les plus graves dangers aussi bien pour ceux qui en acceptent le bénéfice que pour celui qui en subit l'entraînement.

Les hommes de ce temps n'osent pas regarder le devoir en face, d'un œil froid et calme. En présence des sacrifices que leur demande l'Évangile, comme le soldat novice devant l'ennemi, ils vont demander le courage à une sorte d'ivresse qui leur cache la peine ou leur dérobe le péril. Confessons-le, à notre confusion, dans le désir d'agir sur la grande foule et de l'entraîner, nous, ministres de l'Évangile, nous nous servons de cette faiblesse et nous montrons moins l'effort à faire que la couronne qui l'attend. Nous oublions que la victoire sur le monde a été promise non à la multitude, mais au petit troupeau.

L'acte irréfléchi n'est pas un acte humain, c'est un acte dont la généreuse ardeur reste trop souvent sans mérite; il ne saurait ouvrir les portes du Tiers-Ordre d'autant que, si vous en acceptiez le bénéfice, vous ne tarderiez pas à en avoir d'amers regrets.

C'est une histoire dès longtemps racontée et une expérience renouvelée cent fois! Des hommes se réunissent pour travailler à la gloire de Dieu, au salut de leurs âmes et au bien de leurs semblables. Tous les jours, je pourrais dire à toutes les heures du jour, il se forme sur quelque point de la France, dans quelques-uns de nos sanctuaires fameux, quelque association qui va changer la face des événements, arracher les âmes à l'enfer et sauver la société en assurant le triomphe de l'Église. Regardez autour de vous; lisez les journaux pieux, et nommez, si vous le pouvez, les fondateurs qui organisent et les œuvres innombrables qui naissent en un an sur le sol prodigieusement fécond de notre pays.

Chose étrange! ce que rencontrent tout d'abord, fondateurs et œuvres, ce sont des sympathies. Les fondateurs montrent d'une main les maux profonds qui nous rongent, portent à la passion du bien, du vrai et du beau, qui fermente au cœur des foules chrétiennes, et de l'au-



tre font briller l'espoir d'un triomphe tout terrestre à l'ombre du drapeau qu'ils agitent. Sacrifice des plaisirs, du bien-être, ou tout au moins des passions et des vices ; il n'en est pas question.

L'enthousiasme est partout, l'œuvre n'a qu'à ouvrir ses portes toutes larges pour accueillir la grande foule qui se presse sous sa bannière.

Avant l'épreuve des premiers combats, avant d'avoir subi le contract du temps, elle a cessé d'être pour faire place à d'autres œuvres qui naîtront et mourront comme elle.—Pourquoi cet insuccès, qui désole les plus courageux et désespère les faibles et les pusillanimes ?

C'est que l'ardeur qui entraîne un instant la foule n'a pas quatorze ans accomplis ! Ces hommes, ces femmes, ces chrétiens qui vont sauver la société en s'engageant à porter une croix qu'ils ne porteront qu'à la condition qu'elle soit un bijou, à faire une communion, une visite, une heure d'adoration qu'ils laisseront au premier prétexte, qui sera le premier sacrifice, si petit soit-il, n'ont pas réfléchi, ne sont pas rentrés en eux-mêmes. Ils ont agi comme des enfants qui n'ont pas quatorze ans ; ils ont joué au salut social et à la restauration chrétienne, comme on joue dans nos rues au métier de soldat ou de citoyen ; le jeu fini, ils sont retournés à leur vie paresseuse de tous les jours.

Assurez-vous donc que le chrétien qui vient demander une place parmi vous à quatorze ans, qu'il a réfléchi sérieusement, qu'il connaît les devoirs qu'il s'impose et les considère froidement et sans illusions. En ouvrant la porte devant les ardeurs enfantines, vous prépareriez le découragement, l'indiscipline et le désordre dans vos Fraternités, sans profit pour ceux qui revêteraient ainsi à la légère le saint habit que vous portez.

Que reste-il, en effet, après ces engagements contractés dans un moment d'enthousiasme et sitôt abandonnés ? Il reste une grâce dont on a abusé, une désillusion de plus et un irrémédiable affaissement, unis à je ne sais quelle soif de paroles sonores et creuses et souvent une ridicule présomption.

Il faut avoir quatorze ans pour faire partie du Tiers-Ordre ; c'est-à-dire qu'il faut savoir ce que l'on fait, afin d'avoir le mérite de sa détermination, de servir la Fraternité au lieu de lui nuire, et de faire son propre salut au lieu de le compromettre.

Ce n'est pas assez de connaître les devoirs que l'on assume, il faut encore avoir la volonté de les remplir.

2.—Avoir la volonté ! Sait-on vouloir avant l'âge de quatorze ans accomplis ? Il est certain que l'on n'est pas toujours maître de sa volonté, alors même que ces premières années de la vie se sont écoulées comme les ondes plus fraîches d'un ruisseau qui va se changer en torrent fangeux. La possède-t-on avant ? Il est certain que l'homme est dans les mains de son propre conseil bien avant cet âge, mais il en est de la volonté comme du discernement ! Et si le législateur exige quatorze ans révolus de celui qui se présente à vous, c'est pour garantir qu'en même temps qu'il est capable de connaître les devoirs qu'il embrasse, il les peut accepter dans la plénitude de sa liberté avec le ferme dessein de les remplir jusqu'au bout ; en un mot qu'il sait ce qu'il fait et qu'il veut faire.

Je vous faisais observer tout à l'heure, que les hommes de notre âge, quand ils veulent décider une entreprise et commencer une œuvre, s'excitent à l'enthousiasme et en recherchent l'ivresse, afin de se dissimuler l'effort, la peine, le travail et le sacrifice qui vont leur être demandés ; ils ont besoin, pour agir, de ne pas savoir ce qu'ils vont faire ; s'ils écartent le discernement, c'est surtout de peur qu'ils ne fasse évanouir la volonté ; ils n'ignorent pas que, s'ils voyaient le devoir froidement, ils n'auraient plus le courage de s'y consacrer.

C'est ce courage froid et éclairé que votre Règle demande à ceux qui veulent l'embrasser, lorsqu'elle exige qu'ils aient quatorze ans accomplis. Rien n'est plus rare de nos jours.

Le caractère particulier de ce temps est la légèreté, l'inconstance dans les entreprises et l'esprit de changement et de caprice. Nous manquons encore plus de suite dans les œuvres que de maturité dans les conseils. Si nous savons parfois ce que nous voulons, nous ne sommes jamais sûrs de vouloir véritablement, et, en vérité, nous cessons de vouloir le lendemain ce que nous poursuivions le plus ardemment la veille ; nous brûlons tour à tour sans motifs connus ce que nous avons adoré et nous adorons ce que nous avons brûlé. La maladie de l'heure présente est plus dans les caractères que dans les intelligences, et comme aux jours de décadence, nous

traitons avec le plus grand sérieux les questions ridicules et avec la plus grande légèreté les questions sérieuses. Les vellétés ont pris la place de la volonté.

Il y a donc lieu de s'assurer si les chrétiens qui viennent à vous ont franchi l'âge de l'inconstance et de la légèreté, s'ils ont quatorze ans accomplis, s'ils ne sont pas amenés par quelque caprice d'enfants, mais bien par le dessein arrêté de vivre en véritables disciples de l'Évangile, sous l'austère et royal étendard de la croix.

Vous connaissez ces femmes d'ailleurs pieuses, ces hommes vraiment chrétiens que l'on rencontre, les grands jours dans toutes les œuvres, et les premiers dans toutes les manifestations solennelles; mais que l'on cherche vainement à l'heure où il faut remplir quelque humble devoir et garder dans l'armée de Dieu une place obscure et ignorée. Ils sont de toutes les entreprises et n'en servent aucune; ils appartiennent à toutes les associations et n'ont jamais observé une loi ni suivi une règle. Ils n'ignorent rien, s'engagent à tout, et ne se sentent obligés à rien. Vraiment, ce sont des enfants qui jouent avec le devoir; ils n'ont pas quatorze ans, et vous devez leur refuser la porte du Tiers-Ordre.

L'engouement et la mode se substituent souvent, dans le choix des œuvres, au désir sincère de la perfection, à l'amour du devoir et du sacrifice. On va chercher dans une confrérie ou dans une association de charité, l'honneur des relations qui s'y établissent avec telle et telle personne en vue par sa fortune, par son éducation et sa naissance, le plaisir d'approcher de plus près un directeur avisé dans les milieux mondains: c'est puénil, c'est enfantin, et je ne trouve pas là non plus les quatorze ans exigés par votre règle.

Grâce à Dieu, vous ne serez jamais à la mode! Vainement, le Pontife suprême, étendant le bras vers les temps disparus, nous montrera au sommet de l'incomparable XIII<sup>e</sup> siècle le Séraphin d'Assise, tenant sa règle du Tiers-Ordre d'une main et de l'autre soutenant le Latran ébranlé; vainement il aplanira les chemins que vous suivez et les rendra faciles; vainement il fera voir à tous que ce sont les chemins de la résurrection et de la vie; vous serez si peu à la mode que ses enseignements resteront à peu près sans écho et qu'on ne les fera entendre au monde qu'en les dissimulant à force de réserve et de timidité.

Bénissez en Dieu, et ne vous étonnez pas ! la croix du calvaire ne peut pas être à la mode ; elle repousse cette injure ; et pour en faire un objet d'engouement, il faut la transformer en bijou.

Voyez-vous pourquoi et comment il faut avoir quatorze ans pour être admis dans le Tiers-Ordre ! C'est parce qu'on ne doit venir à vous que dans la maturité de la réflexion et la plénitude de la liberté. Il faut que l'on connaisse votre règle avant de l'embrasser ; il faut, qu'en l'embrassant, on soit décidé à la suivre et à la mettre en pratique. Il faut une véritable vocation. Ceux qui viendraient à vous sans vocation, viendraient sans mérite seraient pour vous une entrave et ne trouveraient chez vous que des dangers pour leur salut. Écartez les légers et les inconstants ; mais quand vous rencontrerez de véritables disciples de l'Évangile et des amis de la croix du Calvaire qui est aussi la croix de l'Alverne, criez-leur de toutes vos forces, avec le bienheureux Ange de Chivasso : " Qu'il n'y ait personne qui ne soit sinon du premier " Ordre avec les Religieux, ou du second avec les Religieuses, au moins du troisième Ordre avec les Tertiaires."

A. S. P.

---

## LE PARFAIT TERTIAIRE.

### L'HUMILITÉ.

#### L'HUMILITÉ PRATIQUE DANS TOUTS LES DÉTAILS DE LA VIE.

Nous connaissons ces paroles célèbres de saint Augustin à Dioscorus : " Pour parvenir à la *sainteté*, la voie est : premièrement l'HUMILITÉ, secondement l'HUMILITÉ, troisièmelement l'HUMILITÉ."—L'Humilité est la clef du Ciel. Le Ciel n'est pas pour les orgueilleux ; les humbles seuls auront le bonheur d'en goûter les ineffables délices.—Nous savons tout cela, nous le comprenons ; nous avons beaucoup lu et beaucoup entendu sur l'excellence, la nécessité de l'Humilité ; nous n'en ignorons pas les principes, et cependant, s'agit-il de mettre en pratique cette vertu, il semble que nous ne savons plus les appliquer. Nous vous signalons dans ces quelques pages

bien des circonstances où, Dieu aidant, il vous sera facile de pratiquer l'Humilité. Ne cherchez pas l'élégance du style, ni la période des phrases : elles sont courtes ; aussi vous ne devez pas vous contenter de les lire, vous en méditez chaque mot afin de vous en bien pénétrer. Plaise à Dieu que ce petit travail vous aide à vous faire aimer et pratiquer l'Humilité.

Nous étudierons successivement cinq questions :

1<sup>o</sup> *En quoi consiste l'Humilité ?*

2<sup>o</sup> *La vertu d'humilité est elle possible ?*

3<sup>o</sup> *Les avantages de l'Humilité.*

4<sup>o</sup> *Les divers détails de la vie où l'on peut pratiquer l'Humilité.*

5<sup>o</sup> *Les degrés d'Humilité par lesquels nous devons successivement monter.*

## CHAPITRE PREMIER

### EN QUOI CONSISTE L'HUMILITÉ.

L'HUMILITÉ, dit saint Bernard, est une vertu qui rend l'homme méprisable, par une véritable connaissance de soi-même. Elle réside essentiellement dans les sentiments du cœur, elle consiste à avoir une basse opinion de soi-même, fondée sur la profonde connaissance qu'on a de son néant.

*C'est là le premier degré de l'humilité.*—Apprenez à vous connaître chaque jour d'avantage et vous vous sentirez plein de mépris pour vous-même, d'amour et de reconnaissance pour Dieu. L'horreur que vous inspirera la vue de votre profonde misère vous portera invinciblement à vous jeter dans les bras de Dieu, et à dire à Jésus comme les Apôtres : « Sauvez-nous Seigneur, nous périssons. »

*Le second degré de l'humilité* consiste à être bien aise d'être méprisé. « Aimez à n'être pas connu, dit saint Bonaventure, et à être méprisé. Si vous êtes véritablement convaincu de votre néant et animé de mépris pour vous-même, vous serez heureux d'être méprisé des autres, car naturellement nous avons de la joie que les autres se conforment à notre sentiment. — Il est bon d'avouer ses défauts, dit saint Jean Climaque, mais il est mieux de convenir sincèrement de ces mêmes défauts, lorsqu'on nous les reproche. C'est là être véritablement humble. »

Pour atteindre ce but, montons peu à peu quatre échelons :

“ 1o *Ne recherchons point la gloire et l'estime du monde, mais évitons-les au contraire avec soin ;*

“ 2o *Si nous ne désirons pas encore les mépris, supportons du moins ceux qui se présentent.*—Souffrez les mépris avec patience. ” dit saint Anselme ;

“ 3o *Ne soyons pas touchés des louanges et de l'estime des hommes ;*

“ 4o *Souhaitons enfin d'être méprisés et prenons plaisir aux injures.*”

Le troisième degré d'Humilité consiste à ne rien s'attribuer à soi-même, mais à rapporter tout à Dieu, surtout lorsqu'on a été spécialement favorisé des dons de la nature et de la grâce, et qu'on se voit entouré de l'estime et de l'Humilité que les Saints ont pratiquée : honorés de tout le monde, ils se croyaient misérables aux yeux de Dieu. Voilà en deux mots en quoi consiste l'Humilité : Etre humble, c'est rendre à chacun ce qui lui est dû : à Dieu ce qui est à Dieu, et à l'homme ce qui est à l'homme ; à Dieu tout honneur, toute gloire, comme à la Source de tous les biens à l'homme l'impuissance et le néant.

“ Voici encore trois autres degrés : Si vous faites un acte d'humilité, dit saint François de Sales, voilà l'Humilité. Si vous faites des actes d'humilité en toutes occasions et en toutes circonstances, voilà l'habitude de l'Humilité. Si vous vous plaisez dans l'humiliation et si vous recherchez l'abjection en toutes choses, voilà l'esprit d'humilité.”

## CHAPITRE II

### LA VERTU D'HUMILITÉ EST-ELLE POSSIBLE ?

Vous découvrez maintenant la sublimité de cette vertu, et en considérant combien vous êtes éloigné même du premier degré, vous sentez peut-être votre âme abattue. Ah ! ne vous découragez pas : tous ceux qui ont pratiqué l'Humilité ont eu à lutter comme vous.—Pour vaincre comme eux :

1o Priez beaucoup, demandez chaque jour cette vertu à Notre-Seigneur qui est l'Auteur de toute grâce. Il aime trop à trouver l'Humilité dans les âmes pour ne pas vous l'accorder, si vous la demandez sincèrement. L'homme a naturellement beaucoup d'orgueil.—Ils sont rares ceux qui en sont exempts ; mais sous l'influence de la grâce la superbe humaine fond comme la cire devant le feu.

2o Ayez souvent devant les yeux vos misères, vos fautes passées, vos infidélités présentes et les fautes bien plus graves que vous pourriez commettre, si la grâce de Dieu ne vous soutenait.

3o Otez chaque jour un grain de sable à la haute montagne d'orgueil et la montagne s'affaissera peu à peu. "Pour acquérir l'esprit d'humilité, il n'y a pas d'autres moyens, dit saint François de Sales, que d'en réitérer souvent les actes." Commencez d'abord par ce qu'il y a de plus facile : ne faites point de médisances, excusez les autres, ne vous excusez pas vous-même.—Vous trouverez tant de plaisir à faire ce premier pas dans l'Humilité, que vous vous porterez bientôt à d'autres actes.

Il vous est d'autant plus possible et facile de pratiquer l'Humilité, que vous en trouvez les occasions à toute heure, à chaque instant, comme vous le verrez dans le chapitre iv. Sans aller les chercher, elles viendront d'elles-mêmes se présenter à vous. Ah ! recevez-les bien, donnez leur un baiser cordial, elles vous viennent de Dieu, de Dieu qui aime et veut vous enrichir.

(A continuer.)

### Questions sur le Tiers-Ordre.

*Question 1.*—Doit-on ou même peut-on porter la couronne franciscaine ostensiblement avec le grand habit, (la tunique) ?

*Réponse.*—On n'est pas obligé de la porter, mais rien n'empêche de le faire. Bien que les tertiaires ne puissent gagner les indulgences de la couronne, c'est pour eux une très louable pratique de continuer à la réciter.

*Question 2.*—Les sœurs peuvent-elles attacher leur voile sur un petit bonnet de mousseline à passe blanche plutôt que le porter sur leurs cheveux, en considération de ce qu'elles peuvent paraître en public et être exposées au vent, (comme en pèlerinage, par exemple) ?

*Réponse.*—On doit en cela éviter toute singularité, et toutes les sœurs feront bien de se conformer à la coutume établie. La règle n'entre point dans ces détails ; c'est au père directeur et aux discrètes de régler ces petits points secondaires. Pour le diocèse de Montréal, les membres des fraternités ne peuvent porter l'habit de l'ordre que dans leur chapelle : jamais au dehors. C'est l'ordre de monseigneur l'évêque.

*Question 3.*—Doit-on conseiller aux frères et aux sœurs de revêtir leur grand habit, quand ils le peuvent facilement, et qu'ils sont renfermés dans leurs chambres, pour réciter l'office de chaque jour ?

*Réponse.*—Nous croyons qu'il faut s'en tenir à l'explication de la règle troisième du chapitre premier, qui finit par ces mots: "On peut donc légitimement conclure que les tertiaires jouissent du privilège de porter le grand habit comme par le passé: 1. dans les assemblées mensuelles, lorsqu'elles ont lieu dans une chapelle, où le public n'est pas admis; 2. aux processions, aux enterrements et aux autres cérémonies religieuses, auxquelles ils assistent en corps, comme cela a été concédé par le pape Benoit XIII, dans la bulle *Paterna*, (excepté que l'Ordinaire le défende, comme il est dit plus haut); 3. ils peuvent encore être revêtus de l'habit complet après leur mort, pour être ensevelis."

---

## CHRONIQUE.

---

*Les élections pour la Fraternité du Tiers-Ordre, à Montréal, auront lieu dimanche, le 14 juin prochain.*

*—Notre pèlerinage annuel à Boucherville se fera le mercredi, 17 juin prochain.*

*Nous reviendrons sur ces deux sujets dans le prochain numéro de notre Petite Revue.*

*Union de prières.*—A l'occasion du carême, les fervents catholiques de Lille ont établi une union de prières pour la France que nous ne saurions trop recommander. Voici le contenu d'un petit imprimé qu'ils offrent gratuitement.

Plus que jamais nous avons besoin du secours d'en haut. Les souffrances privées se multiplient en même temps que la conscience publique est effrayée par les plus odieux attentats. L'ordre social est ébranlé et les angoisses patriotiques s'ajoutent aux légitimes inquiétudes des familles. Or, par la suppression des prières publiques, la France officielle a rompu le dernier lien qui la rattachait à Dieu. Il appartient aux catholiques d'y suppléer par un redoublement de supplications adressées, au nom de France, au cœur sacré de Jésus, centre de toutes nos espérances, à la Vierge Immaculée qui a multiplié dans



notre patrie les merveilles de sa protection. à l'archange saint Michel et autres protecteurs de la France.

Nous proposons donc à toutes les âmes croyantes de s'unir pour prier chaque jour à l'intention de la France, pendant tout le cours de l'année 1885.

*La Coupe de Notre-Seigneur.*—Un correspondant d'Espagne fournit des renseignements intéressants sur une relique des plus chères à la catholicité, qui se trouve actuellement dans la cathédrale de Valence.

C'est la coupe ou le calice dans lequel Notre-Seigneur, au dernier souper, a changé le vin en son sang.

Le correspondant dit qu'il n'y a aucun doute sur son authenticité. Il a pu lire une partie des documents historiques qui s'y rapportent et dont il donne un résumé. La tradition rapporte qu'après la mort du Sauveur, St. Pierre, à qui avait été confié le saint calice, l'apporta avec lui à Rome, où il fut employé par les papes dans la célébration des saints mystères jusqu'aux temps de Sixte II. Ce saint pontife voyant approcher l'heure de son martyr, remit à St. Laurent, diacre, tous les trésors de l'Eglise, de Huesca, sa ville natale. La lettre qu'il écrivit en cette circonstance a été perdue, mais plusieurs autres écrits conservés des premiers siècles en font mention.

En l'année 712, lors de l'invasion de l'Espagne par les Sarrasins, l'évêque de Huesca confia ce précieux dépôt à des ermites sur la Sierra de la Pena, à un endroit où cinquante ans plus tard fut bâti un monastère du nom de San Juan de la Pena. Le saint calice demeura dans cette maison pendant six siècles, jusqu'en 1392, alors que le pieux roi Don Martin d'Aragon en obtint la possession par l'entremise de saint Vincent Ferrier, l'apôtre de Valence. L'acte de donation daté du 26 septembre se trouve dans les archives de Barcelone.

Quelques années après, Alphonse V ramena le saint calice à son palais de Valence et fit construire une chapelle afin de l'offrir à la vénération des fidèles. Obligé en 1424 d'aller en guerre, le roi le confia aux chanoines de la ville qui en ont eu depuis la garde sans interruption.

Ce calice est en agathe orientale, de la forme de deux bols dont l'un renversé sert de pied. Il mesure quatre pouces de diamètre et trois pieds de hauteur. La partie supérieure est sans ornement, mais le pied est enrichi de plusieurs perles et pierres précieuses.

*Chevaliers du Saint Sépulcre.*—Le gouvernement français vient de reconnaître l'Ordre chevaleresque du Saint Sépulcre. Les

membres de cet Ordre pourront porter leurs insignes à la condition de se soumettre aux formalités exigées par la chancellerie pour les décorations étrangères.

*Mgr. Racine.*—Le mardi, 17 mars, nous avons eu la visite de Mgr. Racine, évêque de Chicoutimi, dans le Canada. Le vénéré prélat ne faisait que traverser Paris pour se rendre à Rome ; il a bien voulu se rendre compte des travaux, visiter la chapelle que les Canadiens ont demandé, et payer son tribut d'admiration au magnifique monument que la France catholique élève au Sacré Cœur. Nous remercions vivement Mgr. Racine de ce témoignage de sympathie épiscopale donné à l'œuvre du Vœu National.—(*Bulletin du Vœu National.*)

*Missionnaires.*—Le P. Bernard, général des Capucins, vient d'envoyer à tous les couvents de l'Ordre une circulaire exhortant les religieux qui en auraient la vocation à se vouer à l'apostolat dans les missions lointaines.

Cette circulaire, approuvée par la Propagande, est un nouvel indice de l'intention qu'a le Saint-Siège de développer dans le monde entier l'œuvre des missions.

Les supérieurs des autres Ordres religieux préparent des instructions analogues.

*Esprit de charité.*—Le 19 février, nos Pères de l'Araceli ont dû abandonner une partie de leur résidence déjà si restreinte depuis la suppression. Réduits à manger dans un corridor, ils ont remercié Notre Seigneur, comme les y avait engagés le Révérendissime Père Général, d'avoir bien voulu leur laisser un petit coin de l'antique résidence. Plaise à Dieu qu'ils le conservent longtemps encore. Le vendredi, 20, on pouvait faire, dans ce réfectoire improvisé, une remarque touchante qui caractérise le successeur actuel de saint François. Chaque vendredi, selon l'usage de l'Ordre, on lit la Règle au réfectoire, et à la fin, le Révérendissime Père redit la bénédiction de saint François et la malédiction contre ceux qui *renversent et détruisent ce qui a été édifié par les saints religieux de l'Ordre.* Ce vendredi, le Révérendissime Père Général omit la malédiction qui semblait si bien s'appliquer aux destructeurs de l'Araceli. Sur l'observation qui lui en fut faite, le Révérendissime Père répondit par ce mot de saint Paul : " Nous sommes maudits, mais nous bénissons !"..... La charité du Révérendissime réalisait une fois de plus la parole de saint Augustin dont il a fait sa devise : " Donnez-moi, Seigneur, la vérité de la charité et la charité de la vérité."

*Religieux Chinois.*—Le 22 février, le T. R. Père Daniel de Bassano, définitiveur général de l'Ordre et confesseur de Sa Sainteté, présentait au Souverain-Pontife deux jeunes clercs chinois : Jean Evangéliste Zem, âgé de 17 ans, et Barthélemy Lien, de 18 ans, tous deux de la province du Chen sy. Ces jeunes gens ont été envoyés en Italie par leur vicaire apostolique, Mgr. Aimé Pagnucci, pour y faire leurs études et ensuite retourner dans notre mission. Le Saint-Père a reçu avec une affabilité toute paternelle ces jeunes chinois, les a encouragés dans leur sainte vocation, et leur a donné la bénédiction apostolique. Tous deux sont ensuite partis pour aller faire leur noviciat à Fucecchio en Toscane. Les tertiaires devront prier pour que cet essai réussisse et que la Chine puisse compter des religieux franciscains indigènes nombreux et zélés.

J'ai vu à Rome les jeunes chinois, Jean Evangéliste Zem et Barthélemy Lien. Leur physionomie candide fait espérer qu'ils ont été heureusement choisis pour les prémices d'une grande œuvre. Le plus jeune s'exprime très bien en latin.

*Gounod.*—Il y a quelque temps, au mois de décembre, je crois, j'étais un matin chez Gounod. Le domestique annonce le supérieur du couvent des Capucins de Rome.

Le Révérend Père apportait un exemplaire du superbe volume consacré à la vie de saint François d'Assise.

Après les présentations faites, on parla du livre, on l'ouvrit, on le feuilleta. Arrivé à une eau-forte, d'après Murillo, représentant le saint agenouillé, extatique, devant un Christ en croix, lequel, détachant une de ses mains du clou qui la maintenait à l'ignominieux gibet, semble entrer en communion avec François et le bénir, Gounod sourit.

— Ah ! mon père, dit-il, quel bel Oratorio Murillo a fait avec sa peinture : quelle musique à mettre sur ce dialogue entre le Dieu fait homme et son serviteur agenouillé et en adoration !

— Nous y avons pensé, répondit le Capucin.

Et, lisant un passage du beau livre, il dit que l'auteur avait, dans un désir vaguement exprimé, marqué la page pour la réserver au talent de Gounod.

— C'est une rude tâche, répondit Gounod : elle est bien tentante, je ne dis pas que je ne la tenterai point.

— Je pars pour Rome, répliqua le Père, puis-je en donner la promesse au Pape ?

— Si Sa Sainteté daigne accepter la dédicace de *Mors et Vita*, comme Pie IX a accepté celle de *Rédemption*, je me sentirai les forces nécessaires pour entreprendre une telle œuvre, qui demande au moins deux années d'un travail pieux.

Depuis cette entrevue, nous avons pu voir que Sa Sainteté Léon XIII a accepté l'hommage de *Mors et Vita*, et que Gounod a envoyé au Pape une lettre de remerciements en latin.

J'ai tout lieu de croire que les grandes lignes de l'Oratorio de saint François d'Assise sont déjà inscrites dans le cerveau du compositeur.

---

### L'Œuvre de St. François d'Assise au point de vue social.

Il y a de nos jours une foule d'hommes qui ne peuvent plus comprendre les sentiments avec lesquels la piété chrétienne suit, pour ainsi dire, pied à pied, toutes les traces de saint François. Mais, en le mesurant à la seule mesure de leurs idées, ils devraient encore le trouver bien grand. La seule bienfaisance, l'esprit d'association, le culte des arts pourraient les initier à l'admiration d'un homme que nul n'a surpassé dans son dévouement aux souffrances des classes pauvres, qui a remué le monde par l'association qu'il a fondée, qui, du fond de son tombeau, a fait éclore d'innombrables monuments, avec lesquels tous les arts ont couronné sa mémoire. Il a bien mérité cette couronne terrestre.

L'idée fondamentale de saint François est une des plus nobles pensées qui soient venues d'en haut dans un cœur d'homme, car il y a l'infini entre la pauvreté volontaire, mais constamment occupée, telle qu'il la concevait, et le vice social de la mendicité oisive. Lui et ses compagnons disaient aux peuples : Nous venons au milieu de vous pour nous mettre à vos dispositions. Nous vous donnerons notre temps avec toutes ses heures, notre amour avec tous ses services. Mais vous savez que tous les ouvriers, avant d'engager leur travail, stipulent leur salaire. On fixe d'avance la somme qui leur sera due ; s'ils le demandent, on rédige un contrat en bonne forme, et ce contrat est scellé par un notaire. Voici donc nos conditions : notre salaire sera tout ce que vous voudrez, pourvu que ce soit peu ; notre contrat sera votre charité ; notre notaire, c'est Dieu. Une pareille convention était presque aussi honorable pour le peuple auquel on pouvait avec confiance la proposer, que pour les ouvriers apostoliques qui s'en contentaient.

Les relations sociales peuvent être caractérisées par trois principes divers, qui servent à mesurer à quel degré elles s'éloignent ou se rapprochent de ce type idéal de la fraternité parfaite que la foi nous montre dans le ciel : la contrainte, qui est, dans certains cas, le triste complément de la justice ; la justice, qui détermine rigoureusement les exigences inflexibles du droit ; enfin une troisième chose, que n'invoque ni la force, ni même la justice : c'est la charité gratuite offrant ses services à la charité libre. Si les opinions d'un siècle repoussaient inexorablement toute institution fondée sur ce principe, ce siècle ne rendrait pas pour cela cette pensée moins haute, il déclarerait seulement qu'il est trop bas dans l'égoïsme pour la comprendre et pour la supporter.

(Mgr. GERBET.)

---

## VIE DE ST. FRANÇOIS D'ASSISE.

### CHAPITRE V.

Innocent III.—Rivo-Torto.—Sainte-Marie-des-Anges.—Sylvestre.—  
Premières fleurs du noviciat : Rufin, Leon, Masse et Junipère.

(1209-1211.)

(Suite.)

“ Ah ! véritablement, voilà l'homme qui soutiendra l'Eglise de Dieu par sa doctrine et par ses œuvres ! ” s'écria le Pape, faisant allusion à une vision qu'il avait eue quelques jours auparavant, et qu'il prit plaisir à raconter en présence des cardinaux. “ Il me semblait, dit-il, que la basilique de Saint-Jean-de-Latran chancelait sur ses bases, et je m'efforçais vainement d'en conjurer la chute, lorsqu'un homme pauvre et chétif s'est avancé et l'a soutenue de ses épaules. ” Sans plus délibérer, il approuva de vive voix la Règle de François, l'établit Supérieur général de l'Ordre des Frères-Mineurs présents et à venir, conféra le diaconat au saint fondateur et la tonsure monacale à ses onze compagnons, leur permit d'aller partout librement prêcher la pénitence, les reçut à la Profession religieuse, leur donna la bénédiction apostolique, et, les ayant tous embrassés avec effusion, il les congédia (1).

(1) *Légendes de saint Bonaventure et des trois compagnons.*

Nos pieux pèlerins étaient au comble de leurs vœux : la pauvreté séraphique, cette pauvreté absolue qu'ils avaient embrassée, venait de recevoir la solennelle approbation du plus haut tribunal qu'il y ait au monde. Aussi leur premier soin fut-il d'aller se prosterner en action de grâces sur le tombeau des apôtres. Enfin, ils quittèrent la Ville éternelle, emportant d'immenses consolations et des espérances plus grandes encore, et jurant un dévouement sans borne et pour jamais au Vicaire de Jésus-Christ.

Saint Bonaventure raconte un trait charmant qui signala leur retour. Un soir, après une longue journée de marche, épuisés de fatigue, les Frères s'assirent sur le bord du chemin ; la faim les pressait, mais ils étaient sans provisions et loin de toute habitation humaine. La Providence ne leur fit point défaut : un beau jeune homme leur apparut tout à coup, déposa près d'eux un pain blanc, et disparut. Les Frères mangèrent, et la vertu de ce pain céleste répara les forces de leur corps, pendant que la pensée de l'amoureuse attention de la Providence pour ses pauvres volontaires inondait leur âme d'une indicible allégresse. Le lendemain, ils s'arrêtèrent à Orté, à la jonction du Tibre et de la Néra, dans un joli vallon qu'abrite le mont Cimino. Au bout d'une quinzaine de jours, ils quittèrent ce site trop enchanteur, traversèrent de nouveau le bassin du Tibre, et vinrent se fixer dans uneasure abandonnée, non loin d'Assise, sur la route de Foligno à la Portioncule, aux bords d'un torrent fameux qui descend du mont Soubase, et qu'on nomme le Rivo-Torto (Ruisseau-tortueux).

La cabane était si étroite et si délabrée, qu'ils avaient à peine assez de place pour s'y assoir, et que François fut obligé d'écrire sur les poutres le nom de chaque Frère, afin qu'ils pussent plus commodément se livrer à leur attrait pour l'oraison. Ils y vivaient d'aumônes et du produit de leur travail, quelquefois ils étaient réduits à se nourrir de racines. N'importe ! Ils gardaient un visage joyeux au milieu de ces privations qui effraient notre délicatesse, et trouvaient plus de douceur dans les larmes de la pénitence que les mondains n'en trouvent au sein de leurs délices et de leurs voluptés trompeuses. N'ayant point encore de bréviaires pour réciter l'office, ils s'assimblaient autour d'une croix de bois qui leur tenait lieu

de livre ; et là, assis sur un banc de granit, ils méditaient en silence sur la Passion de l'Homme-Dieu.

Trois faits principaux se rattachent à ces temps héroïques de Rivo-Torto. Laissons le Docteur séraphique nous raconter le premier. " Un samedi que le saint fondateur était allé à Assise, pour prêcher le lendemain dans la cathédrale, comme il avait fait aux dimanches précédents, il passa la nuit sous un appentis dans le jardin des chanoines. Or, vers minuit, un char de feu sur lequel était un globe aussi resplendissant que le soleil, pénétra dans le rédnit des Frères à Rivo-Torto, et en fit trois fois le tour. On ne saurait dépeindre leur étonnement, leur admiration, surtout quand ils se virent éclairés au dedans comme au dehors, et que chacun put lire dans la conscience de ces compagnons comme dans un livre ouvert. Ils ne pouvaient s'y tromper : ce char de lumière, ce globe de feu, cet Élie de Nouveau Testament, c'était leur bienheureux Père. "

Le second fait n'est pas moins remarquable. C'était vers la fin de septembre (1209) : Othon IV se rendait à Rome pour s'y faire sacrer et couronner par le pape Innocent III. François ne sortit ni ne se détourna pour voir passer le faste et l'orgueil du César allemand ; mais il chargea l'un de ses Frères de lui porter ce message : " Sache, ô prince, que ta gloire ne durera pas longteraps ! " La prédiction déplut au prince : mais elle ne s'en accomplit pas moins (1). On sait la triste fin de cet empereur : il fut excommunié l'année suivante par le même Souverain Pontife, perdit sa couronne et périt misérablement huit ans après (1218).

Le troisième événement fut l'arrivée d'un nouveau disciple, nommé Sylvestre. C'est le premier prêtre de l'Ordre, et sa vocation est des plus extraordinaires. Il avait vendu des pierres à saint François lors de la restauration de Saint-Damien ; mais quoiqu'il en eût reçu le prix, il se plaignit d'avoir été lésé dans ses droits, profitant pour cela du moment où notre saint présidait à la distribution des biens de Bernard de Quintavalle (1209). François, qui avait en horreur les procès et les contestations, prend aussitôt de l'or dans un sac, et le donne à pleines mains au prêtre cupide, en lui disant : " Voici

(1) Thomas de Célano.

pour le paiement que tu réclames, et que je ne te dois pas." Sylvestre s'en alla, humilié, mais content.

Le soir, réfléchissant à l'indignité de sa conduite, il eut des remords, et promit à Dieu de réparer son injustice. Un songe mystérieux acheva de dissiper les préventions qu'il nourrissait au fond de son cœur contre les pauvres de Jésus-Christ. Pendant la nuit, il vit d'abord un horrible dragon, qui passait sur la ville d'Assise et s'apprêtait à exterminer tous les habitants ; puis, la radieuse figure de François, et dans la bouche du saint, une croix d'or dont le sommet atteignait le firmament et dont les bras s'étendaient aux deux pôles ; enfin l'éclat de cette croix mettant le dragon en fuite. Trois fois il eut la même vision. A la fin, comprenant que c'était un avertissement du ciel, il courut se jeter aux pieds de François, lui raconta sa vision, et le conjura non-seulement de lui pardonner sa faute, mais encore de l'admettre en sa compagnie. Le saint fondateur lui répondit, en l'embrassant avec effusion : " Mon fils, je t'accorde volontiers l'une et l'autre faveur." Toutefois nous ignorons pour quel motif, ce ne fut qu'au mois de septembre de la même année, après l'approbation verbale d'Innocent III, qu'il revêtit les livrées de la pénitence. Le Docteur séraphique (1), à qui nous empruntons ce récit, ajoute qu'à dater de cette heure, la vie de Sylvestre, vie toute d'oraison, de pénitence et de pauvreté, rendit témoignage à la vérité de la vision que nous avons racontée. Sylvestre est le douzième compagnon du bienheureux Patriarche, et son arrivée met le dernier trait de ressemblance entre le nouvel Institut et le Collège apostolique.

C'est ainsi que le Tout-Puissant entourait l'humble cabane de Rivo-Torto de la triple auréole de la sainteté, des miracles et des prophéties.

Après un mois de séjour à Rivo-Torto, François réunit ses douze compagnons (2), et leur dit : " Mes frères, le Seigneur a daigné me faire connaître qu'il voulait multiplier notre petite famille. Il nous faut une demeure plus vaste, une église pour l'office canonial, et un cimetière pour les morts. Allons donc trouver l'évêque d'Assise et prions-le de procurer un asile à notre Ordre naissant." L'évêque ne put satisfaire aux désirs du saint ; celui-ci

(1) Bonavent., c. III ; Bernard de Besse, etc.

(2) Bonav., c. IV.



fut plus heureux auprès des Bénédictins du mont Soubase, qui lui concédèrent de la meilleure grâce du monde la chapelle de *Sainte-Marie-des-Anges* avec la maison attenante et quelques parcelles de terrains, à la condition que ce couvent serait toujours regardé comme le berceau et la maison-mère de l'Ordre des Frères-Mineurs. François accepta volontiers le présent et la condition (1); il était au comble de ses vœux. Sa reconnaissance a traversé les siècles, et ses fils se plaisent à redire, aujourd'hui comme il y a six cents ans, que c'est aux disciples de saint Benoît qu'ils sont redevables de leur premier établissement, de leur premier lieu de prière.

François vint immédiatement avec ses Frères occuper la Portioncule, pour y continuer la vie de pénitence qu'il y avait inaugurée l'année précédente. Ah! qu'elles furent douces les émotions qui firent battre son cœur, lorsqu'il prit possession, au nom de la Reine du ciel, de ce petit coin de terre trois fois béni! Qu'ils furent brûlants, les accents de gratitude qui montèrent alors de cette chapelle vers le trône de la Vierge Immaculée! Que ne nous a-t-il été donné d'entendre et de recueillir ces premiers soupirs de l'amour! Le choix même du lieu rappelait tant de souvenirs, excitait tant d'espérances dans le cœur du serviteur de Dieu! C'était là que Pica l'avait consacré d'avance à Marie! C'était là qu'il avait fait ses premières armes dans les rudes combats de la pénitence, et que son œuvre était née d'un sourire de Marie! C'était de là qu'il était parti pour aller se prosterner aux genoux du Vicaire de Jésus-Christ! Tant de bienfaits ne proclamaient-ils pas assez haut que Marie entendait rester la patronne de son Ordre, après en avoir été la mère? N'était-ce pas à son ombre et sous son manteau d'azur que ce même Ordre devait croître et prospérer?

(A continuer)

Il n'y a personne au monde qui puisse posséder une vertu s'il ne commence à mourir à lui-même.—*St. François.—Eloge des vertus.*

Faites, ô mon Dieu, que je vous connaisse, afin que j'agisse en toute chose conformément à votre sainte et vraie volonté.—*St. François.—Prières, ij.*

(1) Il ordonna que chaque année les Religieux de la Portioncule portassent à l'abbé du mont Soubase, en guise de redevance ou plutôt comme témoignage de sa reconnaissance, un petit panier de poissons pris dans le Chiascio.

# DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

---

---

## PRATIQUE DE LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

C'est aux Directeurs diocésains et locaux, aux Curés et aux Supérieurs qu'il appartient de déterminer la méthode la plus avantageuse et la plus facile, pour allier l'exercice de l'Apostolat avec les devoirs et la vocation particulière des personnes qu'ils dirigent ; nous nous sommes très-bien trouvés, jusqu'à ce jour, d'avoir laissé beaucoup à faire aux autorités locales et à l'initiative individuelle, conservant à l'Apostolat, avec le soin le plus jaloux, la largeur de son organisation.

§ 1er.—*Premier moyen* : le *Messenger du Cœur de Jésus*.

Le premier et le plus simple des moyens qui nous servent à maintenir et à resserrer l'union des membres de l'Apostolat est le Bulletin que nous publions depuis 1861, sous le titre de *Messenger du Cœur de Jésus*. Un grand nombre de Zélateurs et de Zélatrices ont, à l'instar des collecteurs de la Propagation de la Foi, formé des séries ou dizaines d'abonnements au *Messenger*, qui leur servent efficacement à propager autour d'eux la Ligue du Cœur de Jésus.

Chaque mois, cette revue va remettre sous les yeux de nos Associés les grands intérêts confiés à leur zèle. Elle leur présente sous tous ses aspects cette belle dévotion au Cœur de Jésus qui ne constitue pas seulement le fond même de l'Œuvre, mais qui est encore, suivant la parole d'un grand Prélat, la *quintessence de la religion*. Les principaux sujets qui peuvent servir à développer la piété, les devoirs de la perfection chrétienne et religieuse, les intérêts de l'Église et des âmes, la doctrine catholique, l'histoire du passé et plus encore les événements présents, en un mot tout ce qui peut intéresser un chrétien, est traité successivement dans les pages du *Messenger*, mais tout y est ramené au Cœur de Jésus comme au centre de la religion et de l'humanité, comme au principe de notre véritable régénération.

Bien que l'abonnement au *Messenger* ne soit point requis

pour faire partie de l'Apostolat, il est cependant presque nécessaire aux Associés de lire, ou du moins de parcourir tous les mois ce Bulletin de l'Œuvre, pour se tenir au courant de ses progrès, participer à sa vie et y puiser la fécondité et les consolations qu'elle ne saurait communiquer aux membres qui, après un acte transitoire d'affiliation, lui deviendraient complètement indifférents.

C'est dans le *Messageur* que les membres de la Ligne du Cœur de Jésus trouvent développée l'intention générale recommandée chaque mois à leurs prières. On ne doit point oublier qu'une indulgence de 100 jours a été attachée par le Souverain-Pontife à chacune des œuvres offertes à cette intention. Le *Messageur du Cœur de Jésus* ouvre de plus ses colonnes à toutes les intentions particulières que les Associés de l'Apostolat se recommandent mutuellement. Et quand on songe au grand nombre de saintes âmes et de ferventes Communautés qui unissent leurs prières aux nôtres, on ne peut que s'estimer très-heureux d'avoir continuellement à son service des secours aussi puissants. Les intentions mentionnées dans le *Messageur* sont recommandées au Cœur de Jésus dans toutes les messes qui se célèbrent chaque jour à Vals, près le Puy, dans le sanctuaire du Cœur de Jésus priant ; et, pendant tout le temps de ces messes, les lettres contenant des recommandations spéciales sont déposées auprès du tabernacle ; ces recommandations sont ensuite transmises au centre principal de l'Œuvre, à Toulouse. Là, tous les jours de l'année, à huit heures, dans l'église consacrée au Cœur de Jésus, les intentions particulières reçues la veille sont recommandées aux Associés présents, et la sainte messe est offerte spécialement pour ces intentions, qui demeurent sur le rétable de l'autel pendant le saint sacrifice.

Ces mêmes intentions sont ensuite additionnées, et réparties entre tous les jours du mois suivant, pour être recommandées aux Associés des diverses parties du monde par les seize éditions du *Messageur*, qui se publient en diverses langues. Le tableau qui renferme ces intentions générales et particulières, indiquées, pour chaque mois et pour chaque jour, aux innombrables Associés de l'Apostolat, par le *Messageur du Cœur de Jésus*, est reproduit séparément sous le titre de *Calendrier du Cœur de Jésus*.

§ 2.—*Second moyen d'organisation* : SECOND DEGRÉ DE L'APOSTOLAT : la Dizaine du Chapelet.

1o S'il est des Communautés et des Paroisses où l'Apostolat de la Prière ne pourrait sans inconvénient recevoir une organisation spéciale, ailleurs, au contraire, on sent la nécessité d'organiser cette Œuvre avec plus de force, pour augmenter ses heureux résultats. C'est pour satisfaire à cette double exigence qu'ont été constitués les trois Degrés de l'Apostolat. Le premier Degré comprend les Associés qui se bornent à remplir l'obligation commune à tous, à savoir l'offrande quotidienne. Le second Degré renferme ceux qui, de plus, s'engagent à offrir chaque jour une Dizaine du Chapelet (ou du Rosaire) aux intentions indiquées chaque mois dans le *Messenger du Cœur de Jésus*.

Cette pratique est sanctionnée par les nouveaux Statuts dans les termes suivants : " Il est recommandé au Associés d'offrir, chaque jour, une dizaine du Rosaire pour la conservation du Souverain-Pontife, et pour les besoins de l'Eglise qui leur sont indiqués au commencement de chaque mois (Art. 4)." Cette pratique a un triple avantage : par elle, nous mettons à profit, pour subvenir aux besoins de l'Eglise notre Mère, l'efficacité spéciale attachée par Notre Seigneur aux demandes que plusieurs de ses disciples s'accordent à faire dans une même intention ; en second lieu, elle nous procure auprès du Cœur de Jésus la toute-puissante intercession du Cœur de Marie ; enfin, elle nous met en état de faire servir, au but apostolique de notre Œuvre, la prière éminemment apostolique du saint Rosaire et l'organisation aussi simple qu'efficace du Rosaire vivant.

Personne n'ignore que la dévotion du Rosaire, instituée par saint Dominique au milieu de l'une des crises les plus dangereuses que l'Eglise ait traversées, a eu, dès son origine, un caractère tout apostolique. On sait aussi avec quel succès cette pratique a été employée depuis son institution, pour écarter de l'Eglise les nouveaux dangers qui la menaçaient. Le Rosaire vivant, établi dans ces derniers temps, hautement approuvé par Grégoire XVI, et enrichi par lui de faveurs spirituelles, que son successeur notre Saint-Père le Pape Pie IX a expressément confirmées, a dû sans doute ces privilèges à son admirable organisation, qui l'ont rendu parfaitement propre à devenir l'instrument du zèle.

On sait en quoi consiste cette *organisation* : quinze personnes se réunissent ensemble et se partagent, chaque mois, les quinze mystères du Rosaire. Chacune d'entre elles s'engage donc à réciter, chaque jour, une dizaine du chapelet, en méditant sur le mystère qui lui est échu. A la tête de ces quinze personnes est placé un Zélateur ou une Zélatrice. Ce. ui-ci peut avoir un ou deux sous-Zélateurs, auxquels il remet, chaque mois, les mystères que chacun d'eux distribue à une partie des Associés de sa Quinzaine. Dans son institution primitive, le Rosaire vivant offrait, comme intention commune à tous ses Associés, la conservation du Souverain-Pontife, recommandée au Cœur de Jésus, par l'invocation suivante, qu'on est engagé à ajouter à la récitation de la dizaine : " Seigneur Jésus, couvrez de la protection de votre divin Cœur notre Très-Saint-Père le Pape !" Cette intention, étant au premier rang de celles que se propose l'Apostolat, les membres de cette dernière OÈuvre ont été naturellement amenés à adopter la pratique du Rosaire vivant, comme les Associés du Rosaire vivant à s'enrôler dans l'Apostolat, et au bout de quelques années, c'est par millions qu'on a compté les fidèles qui, pour réaliser plus efficacement les désirs du Cœur de Jésus, lui offraient chaque jour, de commun accord, une fleur de la couronne de MARIE.

(A continuer.)

---

### Communion Réparatrice.

#### I.—ORIGINE DE LA COMMUNION RÉPARATRICE.

Quel beau spectacle offraient les chrétiens de la primitive Eglise qui, fidèles aux recommandations des Apôtres, n'assistaient jamais à l'adorable sacrifice de nos autels sans faire la sainte communion ! Quelle ferveur les animait ! Quelle charité les unissait ! Ils n'avaient tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme. Aussi quel élan puisant l'exemple de leurs vertus ne donnait-il pas au bien pour hâter les progrès de l'Eglise naissante !

C'est le souvenir de ces belles vertus, c'est le désir de voir se reproduire, en quelque façon, ce touchant spectacle, qui a fait naître la pensée de l'œuvre dont nous donnons ici un aperçu, la pensée d'une sainte alliance

entre les chrétiens qui, de nos jours encore, vivent dans l'habitude de la communion fréquente. Dispersés ça et là dans les bourgs, les villes ou les villages, sous les yeux de Dieu qui les regarde avec complaisance comme la portion chérie de la grande famille de l'Eglise, pourquoi ne s'entendraient-ils pas pour s'unir d'une même intention, d'un même désir, lorsqu'ils viennent s'agenouiller à la même Table-Sainte et se nourrir du même pain de vie ! Par leurs prières, leurs gémissements, leurs larmes, étant tous animés d'une même intention, d'un même désir qui partirait comme d'un même cœur et serait exprimé comme par une seule voix, que n'obtiendraient-ils pas auprès de Dieu !

Ils l'ont compris, et déjà un grand nombre de fervents chrétiens, à l'exemple de ceux de la primitive Eglise, se sont enrôlés pour cet apostolat. Il ne s'agissait que de trouver un mot d'ordre, un cri de ralliement qui pût être entendu de tous, et qui aussi, au milieu des épreuves actuelles de l'Eglise, fût capable de réveiller dans les cœurs encore plus de ferveur, encore plus de générosité et plus d'amour, pour attirer d'en haut une plus grande abondance de miséricorde sur les hommes.

Or, ce cri de ralliement, ce mot d'ordre, JÉSUS-CHRIST lui-même s'est chargé de le faire entendre et il est parti de son Cœur. Il veut la *Réparation par la pratique de la sainte Communion*. Il l'a demandé formellement en nous révélant dans ces derniers temps la dévotion à son divin Cœur, et en se plaignant alors, avec amertume, de l'indifférence, de l'ingratitude des hommes à son égard. Qui ne voit, en effet, tout d'abord, que le but de la dévotion au Sacré Cœur étant, d'après le témoignage de JÉSUS-CHRIST lui-même, de reconnaître l'amour qu'il nous porte dans le Sacrement de son amour et de le dédommager des outrages qu'il y reçoit, qui ne voit que la Communion réparatrice est le moyen le plus propre à réaliser ce double résultat ? Le but ne saurait être atteint d'une manière plus immédiate, un baume plus salutaire ne saurait être versé sur des blessures nombreuses faites au divin Cœur.—C'est dans le Sacrement de son amour qu'il est outragé par des ingrats, c'est dans le Sacrement de son amour qu'il est consolé par des cœurs reconnaissants, et ces âmes ferventes s'efforcent de faire surabonder la *réparation* là même où l'insulte abonda si malheureusement.

Viennent donc les âmes généreuses se grouper autour du Cœur de Jésus, le dédommager des agressions multipliées de l'indifférence, de la tiédeur, de la haine et du sacrilège ! Viennent les véritables amis du Cœur de Jésus lui apporter le tribut hebdomadaire (ou du moins mensuel) d'une communion fervente, et daigne ce Cœur sacré procurer, de plus en plus, l'heureuse réalisation de ce désir, comme il en a envoyé la première inspiration !

## II.—BUT DE LA COMMUNION RÉPARATRICE.

*Consoler* le Cœur de Jésus des outrages dont il est accablé, particulièrement du mépris et de la froideur que les hommes témoignent, de toutes parts, pour le Sacrement de son amour ;—*réparer*, par l'acte le plus excellent de la vie chrétienne, les crimes qui ont attiré de si grands châtimens sur la France et sur le monde ;—*stimuler le zèle* des membres de la Ligue du Cœur de Jésus pour la propagation de la Communion fréquente, ou du moins régulière, c'est-à-dire pour l'exercice d'apostolat le plus capable de procurer des grâces abondantes à l'Eglise, au Souverain-Pontife, aux défunts, aux pécheurs, aux Associés eux-mêmes : tel est le *but* de la Communion réparatrice.

“ La Communion réparatrice, disions-nous dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, est sans contredit une des plus touchantes pratiques suggérées par l'amour du Sacré Cœur.

“ Les Apôtres de la Prière y trouveront une ressource précieuse pour l'exercice de leur saint apostolat. En s'enrôlant dans l'Apostolat, ils ont promis à ce divin Cœur de ne plus se contenter de recevoir ses dons, mais de prendre à cœur ses intérêts. C'est ce divin Cœur lui-même qui leur indique la pratique qui lui est plus agréable, et la plus efficace de réparer les injures qu'ils reçoit tous les jours.

“ Ils suivront les indications de leur Dieu.”

## III.—APPROBATION.

Les approbations les plus précieuses, telles que Brefs et Rescrits de Sa Sainteté Pie IX, et Lettres de Nos Seigneurs les Cardinaux, Archevêques, recommandent cette pratique à la piété des fidèles.

Dans un quatrième Bref, accordé à la Communion réparatrice en 1864, et signé de la propre main de Pie

IX, cet immortel Pontife adresse à tous les fidèles cette pressante exhortation :

“ Assurément ce n'a pas été pour Nous un médiocre sujet de joie d'apprendre que le pieux exercice de la Communion réparatrice.....va toujours croissant ..... Cette nouvelle nous a causé une très grande joie ..... *Nous désirons vivement voir TOUS LES FIDÈLES s'enflammer chaque jour d'un plus ardent amour envers notre très-aimant et divin Rédempteur le Christ JÉSUS, et s'APPROCHER FRÉQUEMMENT de son céleste banquet avec la piété et les dispositions convenables. Nous souhaitons très ardemment qu'UN EXERCICE SI PIEUX, SI SALUTAIRE, S'ÉTENDE ET SE PROPAGE de plus en plus chaque jour dans tout l'univers (Maxime optamus ut TAM PIUM TAMQUE SALUTARE EXERCITIUM ubique terrarum in dies promoveatur et propagetur).”*

#### IV.—PRATIQUE.

##### I.—COMMUNION RÉPARATRICE ORDINAIRE.

La Communion réparatrice ordinaire exige seulement DEUX CONDITIONS :

1o. ÊTRE MEMBRE de l'Archiconfrérie du Sacré Cœur, comme le sont ou peuvent facilement l'être, tous les Associés de l'Apostolat de la Prière, les pouvoirs d'agréger à l'Archiconfrérie étant concédés à tous nos Directeurs.

Si l'on peut s'organiser en sections de sept ou de trente Associés, on donne encore son nom à un chef de section (simple titre officieux de tout Associé qui a le zèle de former une section).

2o. Promettre de COMMUNIER chaque semaine, ou chaque mois, au jour qui est assigné (bien entendu sans engagement sous peine de péché et sauf l'autorité du confesseur).

Si on est légitimement empêché, on peut néanmoins gagner les mêmes Indulgences en renvoyant la communion au premier jour libre de la semaine ou du mois, suivant la section à laquelle on appartient (Bref du 7 juillet 1864),—ou même, si on peut communier PAR RANG DE JOURS, en le faisant par groupe chaque dimanche, ou bien tel dimanche particulier, choisi ou désigné pour chaque mois (de quelque nombre que soit le groupe, et sans qu'il s'agisse dès lors d'une section de sept ou de trente Associés.)

(A continuer.)